



Appel à candidatures
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises recrute un/une chargé(e) de mission
Révision de Charte
Contractuel

A une heure au sud de Toulouse, au cœur des Pyrénées et frontalier de l'Andorre et de la Catalogne espagnole, le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009 et regroupe 139 communes sur 2 500 km².

Réunissant les collectivités concernées, le Syndicat mixte du PNR (SMPNR) a pour mission d'animer et de coordonner la mise en œuvre de la Charte du PNR, approuvée par décret. Il possède une équipe technique et d'animation d'une trentaine de personnes, intervenant dans les domaines de la biodiversité, de l'énergie et du climat, des paysages, de l'architecture et de l'urbanisme, de l'économie, de la forêt et du bois, de l'éducation à l'environnement, du tourisme durable (www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr), etc. Son budget est d'environ 2 millions d'euros, alimenté par les cotisations de ses membres (Région Occitanie, Département de l'Ariège, communes, intercommunalités), une dotation de l'Etat (Ministère de l'Ecologie) et des subventions sur projets et opérations (Europe, Etat, Région, Agence de l'Eau, ADEME, etc.). Le SMPNR révisé actuellement la Charte du PNR, qui doit conduire à la publication d'un nouveau décret de classement en PNR d'ici le 29 mai 2025, terme de l'actuelle Charte, pour la période 2025-2040.

Dans le cadre d'un remplacement d'un congé maternité, le SMPNR recherche son futur / sa future chargé(e) de mission révision de charte.

MISSIONS

Sous la responsabilité du Directeur du Syndicat mixte du PNR, le chargé de mission coordonne l'élaboration de la nouvelle charte. Il intervient notamment dans le cadre fixé par la note technique du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire du 7 novembre 2018 relative aux PNR.

Il est mobilisé en particulier pour assurer les tâches suivantes : Il/elle

- * Assure la coordination de la procédure de révision de la charte (réunions permanentes avec les signataires, suivis du calendrier, suivi du bilan de concertation, suivi de l'évaluation environnementale et des études complémentaires..).
- * Pilote la rédaction des documents relatifs à la révision : documents intermédiaires, projet de Charte, cahier des charges...
- * Organise et coordonne l'élaboration du Plan de Parc en lien avec les chargés de mission et le prestataire, et en parallèle du projet de Charte.
- * Suit le calendrier opérationnel pour la conduite de la révision de la Charte en lien avec la Direction, les élus et l'équipe du SMPNR, la Région Occitanie et les autres collectivités membres du SMPNR, ainsi que les divers partenaires du PNR ;
- * Coordonne le travail et la collaboration avec les chargés de mission et chargés de projet du SMPNR dans leurs différents domaines d'activités et les partenaires extérieurs pour la rédaction de la charte (fiches mesures, engagements, plan de Parc, suivi des commissions...);
- * Réalise et présente des rapports intermédiaires, des comptes-rendus... ;
- * Prépare, organise et anime le comité de pilotage, les réunions techniques ou publiques ;
- * Assure l'interaction étroite avec les partenaires concernés : Région Occitanie, services de l'Etat (DREAL, Préfecture DDT...), services des collectivités (Conseil départemental de l'Ariège, intercommunalités, communes...), Fédération des PNR, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire...
- * Suit le dossier de demande de subventions et le pilotage financier ;
- * Rédige les rapports d'activité et assure les revues de dépenses ;
- * Communique sur la procédure de révision de la charte en interne et externe (actualisation de la page internet, réseaux sociaux....);



En outre, le Chargé de mission est impliqué dans la participation à la vie du Syndicat mixte du PNR (commissions, rapports au Comité syndical et au Bureau...) et à son ancrage territorial, notamment en contribuant à des actions de communication. Il participe à la dynamique de mobilisation et d'implication des acteurs locaux autour du PNR et aux actions de communication du PNR.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- * Formation de niveau Bac + 4 minimum en rapport avec la mission ;
- * Expérience-s professionnelle-s en rapport avec les domaines des missions ;
- * Très bonnes expressions écrite et orale et notamment maîtrise de l'orthographe, concision de l'expression écrite et orale ;
- * Parfaite maîtrise de l'outil informatique, notamment des logiciels sur PackOffice, des bases de données et des systèmes d'information géographique (QGis) ;
- * Très bonnes qualités et aisance relationnelles, goût du contact, capacité à s'intégrer rapidement, aptitude et intérêt pour le travail en mode multi-acteurs, en équipe pluridisciplinaire et l'intelligence collective ;
- * Capacités d'écoute, diplomatie, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, autonomie, réactivité, sens de l'organisation ;
- * Forte sensibilité à la transition écologique, au développement durable, aux enjeux des territoires ruraux ou de montagne ;
- * Seraient des « plus » : la maîtrise de la pratique des réseaux sociaux, la connaissance du fonctionnement des collectivités, la pratique de l'espagnol et/ou du catalan.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- * Résidence administrative en Ariège, dans les locaux du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, à Montels (09).
- * Rémunération sur base indiciaire (cadre A FPT) + régime indemnitaire + avantages (titres restaurant, CNAS...).
- * Permis de conduire et véhicule personnel indispensables.
- * Prise de poste prévue 1 mars 2022, CDD de la FPT de 5 mois minimum
- * Travail en soirée et en week-end à prévoir.
- * Les candidat-es présélectionné-es seront convoqué-es pour un entretien à Montels (09) semaine 4.

Envoi des candidatures (lettre de motivation manuscrite, CV avec photo récente)

avant le 6 janvier 2022 à 12 heures à :

**Monsieur le Président du Syndicat mixte du PNR – Pôle d'activités - Ferme d'Icart - 09240 MONTELS
et/ou à m.challier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr**

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

Amélie Le Ster, chargée de mission révision de charte
a.lester@parc-pyrenees-ariegeoises.fr